

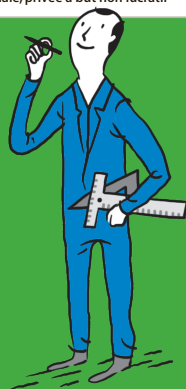
Le Certificat de Branche « Moniteur d'atelier » : un atout pour votre ESAT

unifat

La C/p/n/e FP

Le Fonds d'Assurance Formation de la Branche sanitaire,
sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif

Employeurs



Moniteur d'atelier: Une formation rénovée, gage d'efficacité et d'employabilité

Environnement économique, profil des travailleurs handicapés, recommandations de bonnes pratiques: tout a bougé ces dernières années pour votre ESAT. Comment s'adapter ?

La solution réside dans la capacité à faire émerger de nouvelles pratiques professionnelles au sein de

vos équipes. Au centre du dispositif: le moniteur d'atelier dont le référentiel emploi-formation a été repensé pour accompagner ces évolutions avec, à la clé, un certificat de Branche délivré par la CPNE-FP¹. Un premier pas vers la reconnaissance du titre au RNCP², niveau IV.

1. CPNE-FP: Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle

2. RNCP: Répertoire national des certifications professionnelles

3. RAE: Reconnaissance des acquis de l'expérience

4. DEETS: Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Un référentiel construit avec le concours des professionnels

Élaboré par Unifaf avec le concours de professionnels des ESAT, validé par la CPNE-FP, le nouveau référentiel emploi-formation « Moniteur d'atelier » vise un équilibre entre trois domaines de compétences: l'accompagnement, la production et le soutien à la professionnalisation des travailleurs handicapés.

L'objectif? Permettre à vos collaborateurs d'acquies ou de renforcer leurs compétences opérationnelles, en prenant appui sur des outils concrets, en lien avec l'exercice du métier.

Sont notamment visés:

- l'accompagnement des personnes dans un contexte de production,
- la communication professionnelle et l'intégration dans une équipe pluri-professionnelle,
- l'animation d'équipe,
- l'organisation du travail,
- l'atteinte des objectifs de qualité/coût/décali dans le respect des personnes,
- l'adaptation des postes à la situation des travailleurs handicapés et à leur projet personnalisé,
- le développement de la professionnalisation des travailleurs,
- l'accompagnement aux démarches de RAE³.

Une formation en alternance pour consolider les atouts de votre équipe

La formation de 14 à 16 mois est proposée aux moniteurs d'atelier déjà en poste. Dispensée en alternance, elle s'organise autour d'une co-construction des compétences dans l'ESAT employeur et en centre de formation. Au sein de chaque établissement, un référent est nommé et accompagne le moniteur en formation. Un stage dans un autre ESAT est également intégré dans le parcours.

Un certificat professionnel reconnu

Tout comme la formation, l'évaluation des compétences acquises fait l'objet d'un cahier des charges précis, validé par la CPNE-FP, afin de garantir la qualification obtenue par le candidat. Cette dernière étape se matérialise par le passage devant un jury habilité à délivrer le certificat de Branche « Moniteur d'atelier ».

Par ailleurs, des travaux sont en cours dans trois directions:

- reconnaissance des acquis de l'expérience *via* la VAE,
- création de passerelles avec les diplômes existants (DEETS⁴...),
- inscription du certificat de Branche au RNCP niveau IV.

La formation en bref

Durée: 14 à 16 mois, dont 441h en centre de formation et 105h de stage dans un autre ESAT.

Organismes de formation: réseaux Unaforis et AFPA en partenariat

Validation: obtention du certificat de Branche « Moniteur d'atelier »

Financement: sur les fonds mutualisés de l'OPCA



En savoir plus sur la formation « Moniteur d'atelier » ?

En 2014, 7 régions concernées :

➔ **Aquitaine**

05 56 00 85 10

aquitaine@unifaf.fr

➔ **Midi-Pyrénées**

05 34 31 34 60

midi-pyrenees@unifaf.fr

➔ **PACAC**

04 91 14 05 40

pacac@unifaf.fr

➔ **Franche-Comté**

03 81 88 21 40

franche-comte@unifaf.fr

➔ **Nord-Pas-de-Calais**

03 20 30 36 90

nord-pas-de-calais@
unifaf.fr

➔ **Rhône-Alpes**

04 72 07 45 30

rhone-alpes@unifaf.fr

➔ **Pays de la Loire**

02 40 89 03 43

pays-de-la-loire@unifaf.fr

Et en 2015, la formation sera proposée dans d'autres territoires. **Consultez régulièrement Unifaf.fr**